

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît dix fois par an / Prix de l'abonnement pour les

No 292

non-membres : 18 francs (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056-2) Septembre 1989

Deux perles de L'HEBDO (3 août) : « C'est suffisant pour *démarrer un petit atelier*. » — « A signaler d'autre part : *cette rubrique part en vacances* durant le mois d'août. »

T.V.A.

On nous signale qu'à la Division principale de l'impôt sur le chiffre d'affaires, le personnel romand apprécierait que la T.V.A. fût correctement désignée dans la presse et sur les ondes : taxe sur la valeur ajoutée.

En effet, on lit et entend trop souvent « taxe à la valeur ajoutée », formule dépourvue de sens. Pourtant, personne n'a encore eu l'idée, par exemple, d'appeler la taxe (prélevée) sur les carburants « taxe *aux* carburants »...

(Défense du français, No 292, septembre 1989)

« La » prévision

Nouvelle manie à la Radio romande : certains présentateurs annoncent les prévisions météorologiques en disant : « Et voici *la* prévision... »

Si l'expression n'a jamais été mise au singulier jusqu'à présent, ce n'est pas sans raison ; les renseignements concernent, au minimum, l'état du ciel et les températures du nord et du sud des Alpes : quatre prévisions justifient amplement le pluriel !

(Défense du français, No 292, septembre 1989)

Grand-Saconnex (Le)

L'acte de jumelage signé entre Garantec (Bretagne) et Le Grand-Saconnex (canton de Genève) commence ainsi : « Nous, autorités de Garantec et *du* Grand-Saconnex... » Très bien. Mais la date de signature est énoncée « Grand-Saconnex, 3 mai », et la brochure publiée à cette occasion porte en couverture « Grand-Saconnex ». Dans le village, la vitrine des informations officielles est surmontée de la mention « Grand-Saconnex ». De leur côté, les Services industriels de Genève envoient leurs factures en adressant « 1218 Grand-Saconnex »...

Il faut consulter les documents fédéraux — ce qui est un comble — pour s'assurer que cette commune s'appelle bien *Le* Grand-Saconnex !

(Défense du français, No 292, septembre 1989)

Déplorer

On nous demande notre avis sur cette formule devenue courante dans la presse à propos des accidents de la circulation : On ne *déplore* aucun blessé ; on *déplore* deux tués et trois blessés.

Ce verbe signifiant « s'affliger sur » (déplorer la mort de quelqu'un) ou « regretter vivement » (déplorer un incident), il est évident qu'il est utilisé à tort dans l'expression en cause. Le Petit Robert ne l'a pas enregistré. Le Petit Larousse, bien entendu, l'a fait. Et comme on ne sait par quoi le remplacer, si ce n'est par une périphrase, cet usage a des chances de s'imposer.

(Défense du français, No 292, septembre 1989)

Calendes grecques

« On avait toutes les raisons de penser que plus rien ne serait entrepris avant les calendes grecques, ou du moins avant les élections de cet automne. »

L'auteur de cette phrase paraît se méprendre sur le sens de l'expression. On appelait calendes, à Rome, le premier jour du mois. Les mois grecs n'ayant pas de calendes, on « renvoie aux calendes grecques » ce qui n'arrivera jamais.

(Défense du français, No 292, septembre 1989)

Scénarios

Dans un programme de télévision, commentaire de film : « Francis Veber possède le don de mettre en évidence les scènes comiques des *scenarii* qu'il écrit lui-même. »

Le Petit Larousse donne comme pluriel « scénarios » ou « scenarii » (sans accent sur le *e*). Le Petit Robert donne « scénarios », en mentionnant comme rare le pluriel à l'italienne « scenarii » (avec accent !) Le dictionnaire Hanse ne mentionne que « scénarios ». Il a raison : le pluriel italien est malaisé à prononcer et fait un peu prétentieux — sans parler de l'incertitude quant à l'accent aigu.

(Défense du français, No 292, septembre 1989)